



22 MAI 2019

Séance du 16 mai 2019 à 19 heures

Le seize mai deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de St Pierre Lafeuille sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (40)

M. LABRO Didier (Arcambal), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), Mme CALAS Béatrice (Maxou), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjous), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (3)

M. ANNES Jean-Pierre (Bellefont – La Rauze), M. Daniel CICUTO (St Médard), Mme MARTIN Caroline - supplée M. TILLOU.

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (28)

Mme FOURNIER Martine (Bellefont – La Rauze), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. SIMON Michel (Cahors) – retard - arrivé à 20h20, Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors - procuration donnée à M. SIMON), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors - procuration donnée à M. TESTA), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors-procuration donnée à Mme LENEVEU), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors – procuration donnée à M. PEYRUS), Mme BONNET Catherine (Cahors – procuration donnée à Mme LOOCK), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors - procuration donnée à Mme RIVIERE), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à M. COLIN), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. TILLOU (Caillac), M. PETIT Jean (Espère - procuration donnée à M. DUJOL), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès – procuration donnée à Mme LANES), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie) M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard).

AR PREFECTURE

046-200023737-20190516-10_16_05_2019-DE
Reçu le 21/05/2019

Procurations : 9

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Voirie

Objet : Programme voirie 2019 – Chantiers programmés en 2019

A été adopté à l'unanimité

Affiché au
GRAND CAHORS le :

22 MAI 2019



Délibération n° 10

AR PREFECTURE

046-200023737-20190516-10_16_05_2019-DE
Reçu le 21/05/2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 16 mai 2019

Rapporteur : Jean-Paul DUJOL

Service : Voirie

Objet : Programme voirie 2019 – Chantiers programmés en 2019

Mesdames, Messieurs,

Le programme de modernisation de la voirie communale d'intérêt communautaire pour l'année 2019 a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Voirie du 20 mars 2019.

Ce programme sera réalisé pour partie en régie, le reste étant attribué à des entreprises privées après mise en concurrence. Ces dépenses seront affectées à une opération comptable « programme voirie 2019 » n° 223.

Le détail des travaux à réaliser est précisé en annexe. Les montants sont conformes aux enveloppes allouées chaque année.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le programme voirie 2019 du Grand Cahors tel que présenté en annexe ;
- b- D'autoriser Monsieur Le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'engagement des travaux correspondants à ce programme voirie 2019
- c- D'imputer les dépenses correspondantes au budget 2019 – Opérations n° 223.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE
